

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RE...

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard à caractère personnel.

M22- 0047333

2036ub  
Autres

### Maladie

### Dentaire

### Optique

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 043 84

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 575,10 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohammed ERGUIG  
Médecine Générale  
Expert ASSERMENTÉ  
N°4 Sigal Sigalon - Témara  
Té: 05 37 74 13 97

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : C.A.S.A.B.G.A.N.C.A. Le : 25/10/10/24

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES\*

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature attestant le Paiement
9/04/2024	✓	1	200 DH	M. Moustapha Medecine Generale Expert ASSERMENT N°4 Sigal-Sigalou el: 053743397

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie la Ceinture Verte Dr. EL YAKOUBI F. Zohra Av. Allal Ben Abdellah, Cité Andalous Témara - Tel.: 05 37 64 35 84 N.P.E : 102017381	09/04/24	3751,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Pharmacie la Ceinture d'Or Dr. EL YAKOUBI F. Zohra Av. Allal Ben Abdellah, Cité Andalousie Témara - Tél.: 05 37 64 35 34			

## AUXILIAIRES MEDICAUX

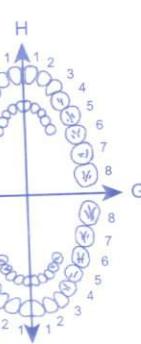
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux								
												
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>												
												
<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>												
<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>D 00000000</td><td>G 00000000</td></tr> <tr> <td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table>					25533412	21433552	00000000	00000000	D 00000000	G 00000000	35533411	11433553
25533412	21433552											
00000000	00000000											
D 00000000	G 00000000											
35533411	11433553											
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession												
MONTANTS DES SOINS												
DATE DU DEVIS												
DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

FEUILLET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

NAIMA ASN

Dr. ERGUIG Mohammed

MÉDECINE GÉNÉRALE

Expert Assermenté

N° 4 - Sigale - Sigalon

Tél.: 05 37 74 13 97 - Témara

الدكتور الرئيسي محمد

الطب العام

خبير محلّف

رقم 4 - سيكال سيكالون

الهاتف : 05 37 74 13 97 - تمارا

Témara, le 9/04/2024

37<sup>h</sup>  
10<sup>h</sup>

Dr. Cau S

14/11

2) clair 800

66/80 19/80 x 2; au milleudr

37 flaccide 8

1 application 30/

wh. 20 4) Daz en -

76/80 19 x 31 au milleudr

5) Dr. Monammeu n° 40

Dr. Monammeu n° 40  
Médecine Générale

Expert ASSERMENTÉ

N°4 Sigal-Sigalon - Témara

Tél: 05 37 74 13 97

Pharmacie la Ceinture Verte  
Dr. EL YAKOUBI F. Zohra

AV. Allal Ben Abdellah, Cité Andalous  
Témara - Tél: 05 37 64 35 84

FLAMMAZINE® 1%  
Crème

50 g

PPV: 66,80 DH

AFRIC PHAR  
LOT 231880 EXP 11/2025  
PPV : 37DH40

